

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

ANNEXES

Élaboration du PLUi prescrite le 23 mai 2017

Projet de PLUi approuvé le 15 janvier 2026

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire du
15 janvier 2026
approuvant le plan local
d'urbanisme intercommu-
nal du Val de Bouzanne

La présidente,
Marie-Annick Beaufrère

Date : 11 décembre 2025
Phase : Approbation

N° de pièce : **6a**

Gilson & associés Sas
urbanisme et paysage

4bis, rue Saint-Barthélémy, 28000 Chartres
02 37 91 08 08 / contact@gilsonpaysage.com
www.gilsonpaysage.com

Communauté de communes du Val de Bouzanne,
20 rue Émile Forichon, 36230 NEUVY SAINT SÉPULCHRE

